



Soutien à la végétalisation des espaces résidentiels collectifs

Communes prioritaires

Délégation Transition Environnementale et Énergétique
Direction Environnement, Écologie et Énergie
Service Écologie

la métropole
GRANDLYON

www.grandlyon.com

Communes prioritaires

Liste

Les communes dont au moins un IRIS (îlot statistique) a un taux de végétation inférieur à la moyenne de la Métropole de Lyon sont prioritaires. Il s'agit de :

Bron
Caluire et Cuire
Chassieu
Corbas
Craponne
Décines
Écully
Feyzin
Fontaines sur Saône
Givors
Irigny
La Mulatière
Lyon (9 arrondissements)
Meyzieu
Neuville sur Saône
Oullins
Pierre Bénite
Saint-Fons
Sainte Foy lès Lyon
Saint-Genis Laval
Saint-Priest
Tassin
Rillieux la Pape
Vaulx en Velin
Vénissieux
Villeurbanne

